

SÉANCE DE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12/10/2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

-Délibération n°1 examinée le 12/10/2023 – Election du Président de la Communauté de communes du val de l'Oise

A l'issue des opérations électorales, Mme Brigitte SALINGUE est déclarée élue présidente de la communauté de communes.

-Délibération n°2 examinée le 12/10/2023 – Fixation du nombre de vice-présidents – Approuvée

Le Conseil Communautaire fixe à 7 le nombre de vice-présidents.

-Délibération n°3 examinée le 12/10/2023 – Election des Vice-présidents

A l'issue des opérations électorales :

-Monsieur Jacques MASSON est élu 1^{er} Vice-Président délégué à l'aménagement du territoire, aux mobilités, à l'urbanisme et à l'habitat-logement ;

-Monsieur Sébastien SOLARI est élu 2^{ème} Vice-Président délégué à l'appui logistique aux communes et aux bâtiments communautaires ;

-Monsieur Julien SIMEON est élu 3^{ème} Vice-Président délégué à l'Environnement, à l'Eau potable, à la GEMAPI, à la collecte et à la valorisation des déchets ;

-Madame Thérèse MARTIN-BARJAVEL est élue 4^{ème} Vice-Présidente déléguée au tourisme et à la culture ;

-Monsieur Dominique BURILLON est élu 5^{ème} Vice-Président délégué à l'action sociale d'intérêt communautaire, aux solidarités et à l'emploi ;

-Madame Béatrice BOUTROY-VALENTIN est élue 6^{ème} Vice-Présidente déléguée à la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse ;

-Monsieur Laurent MINETTE est élu 7^{ème} Vice-Président délégué aux Finances et à la commande publique.

-Délibération n°4 examinée le 12/10/2023 – Indemnités de fonction du Président et des Vice-présidents – Approuvée

-Délibération n°5 examinée le 12/10/2023 – Délégations de pouvoir données au Président – Approuvée

-Délibération n°6 examinée le 12/10/2023 – Election d'un délégué titulaire de la CCVO au syndicat départemental de traitement des déchets ménagers VALOR' AISNE

A l'issue des opérations électorales, M. Sébastien SOLARI est déclaré élu.

-Délibération n°7 examinée le 12/10/2023 – Autorisation de poursuite générale et permanente pour le recouvrement des créances de la Communauté de communes du val de l'Oise budget principal et ses budgets annexes – Approuvée